

TRAPPESMAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE ■ DÉCEMBRE 2022 ■ n° 173

FÉERIES DE TRAPPES

DOSSIER ■ p.6



LA FAMILLE TR'HAPPY p.11

Vaccination dans la famille

LA VILLE CHANGE p.14

Du renouveau dans les cimetières

HISTOIRE DE TRAPPES p.22

Trappes ville ferroviaire à plusieurs échelles

Bourse aux jeunes talents sportifs

La Ville de Trappes souhaite accompagner, soutenir et aider les jeunes sportifs "en devenir" par l'attribution d'une bourse. Elle donnera à son bénéficiaire l'opportunité de concilier formation scolaire ou professionnelle avec un entraînement assidu, et lui permettra également de développer une collaboration avec la Ville autour de projets sportifs.

Pour les jeunes talents sportifs, cette bourse représente aussi bien une aide financière qu'un soutien moral.

Tu as entre 16 et 25 ans, tu es trappiste depuis plus d'un an, tu es licencié dans une association sportive et tu as un niveau de pratique international, national, ou si parcours remarquable, régional, cette bourse est faite pour toi.

Infos : service des sports 01 30 69 18 89

Dépôt des candidatures jusqu'au 11 décembre inclus sur Trappes&Moi

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES Cedex
Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi: 13h - 19h30

Du mardi au vendredi: 9h-12h et 13h15-17h

Fermé le vendredi matin, hors rendez-vous.

HORAIRE DE MARCHÉ

Marché des Merisiers: mercredi 13h30-18h30,

vendredi 7h30-13h et samedi 7h30-14h

Marché du centre-ville: dimanche 7h30-13h

Communiquez et informez-vous via les réseaux sociaux de la Ville

 /villedetrappes

 /VilleTrappes

 /villedetrappes

 /trappesofficiel

et aussi trappes.fr - trappesmag.fr



SOMMAIRE



Une patinoire à la Merise du vendredi 16 au vendredi 30 décembre.

Retour en images | 4

Dossier | 6

Féeries de Noël

Bande dessinée | 11

Vaccination dans la famille

La ville change | 14

Du nouveau dans les cimetières

À travers la ville | 16

Une course historique à Kopřivnice

Thésée contre les arnaques

Seniors | 19

Retour sur la Semaine bleue

Portrait | 20

Mario Urbanet

À travers la ville | 21

Les conteurs de Trappes

Histoire de Trappes | 22

Trappes ville ferroviaire

Conseil municipal | 24

État civil | 25

Tribunes libres | 26

Agenda | 27

Vous souhaitez contacter la rédaction de votre magazine ? Proposer un article, une photo, nous poser une question, ou nous faire une remarque sur un numéro précédent ? Vous pouvez maintenant directement nous écrire : redaction@mairie-trappes.fr.



Madame, Monsieur,

Alors que la période des fêtes approche, la Ville vous a préparé des festivités afin de célébrer ce temps fort de l'année et de partager ensemble l'esprit de Noël. Nos rues vont à nouveau être décorées d'illuminations, tout en veillant cette année à l'équilibre entre la sobriété énergétique et le plaisir de tous, en travaillant sur le nombre et le type des structures ou encore les horaires d'allumage.

Sur la place de la Merise, vous retrouverez comme l'an dernier un joli marché de Noël, avec ses nombreux exposants locaux. L'initiative de l'an dernier vous a plu : nous avons donc décidé de reconduire cette action mais en achetant nos propres chalets, plutôt que de faire appel à la location, bien plus coûteuse sur le long terme.

À Trappes on innove, on investit mais toujours en veillant à réaliser des économies !

Cette année, nous sommes fiers de vous proposer une nouvelle activité attendue par un grand nombre d'entre vous : l'installation au sein de la Merise d'une patinoire, pour le bonheur des petits et des grands ! Là encore, nous avons décidé d'investir intelligemment, à la fois pour nos finances et pour l'environnement : en achetant une patinoire synthétique, nous réaliserons d'importantes économies à court et long terme, tout en réduisant très significativement l'impact carbone de cet équipement. Ainsi, nous aurons toujours le plaisir de la glisse, mais plus question de refroidir la glace en dépensant une fortune en eau et en électricité !

À Trappes, nous militons pour le droit au loisir pour tous. C'est pourquoi cette patinoire sera accessible à prix très réduit : 1€ le passage, location des patins inclus ! Que vous soyez un débutant peu à l'aise sur des patins ou un expert, vous pourrez tous profiter de cet espace, quel que soit votre âge. Des créneaux seront également réservés aux jeunes, avec une ambiance sonore à leurs goûts, et plus de latitude pour accélérer et dépenser leur énergie sans risquer de heurter les plus petits ou les plus fragiles.

Je remercie ici tous les agents du Centre Technique Municipal, particulièrement sollicités pour les installations et l'entretien de ces équipements, et d'une manière générale tous les agents de la Ville mobilisés pendant ces célébrations. Ils ne descendent pas du ciel, mais nous offrent à tous un joli cadeau avec ces festivités.

Je remercie également chaleureusement tous les Trappistes qui ont répondu présents pour l'opération « Noël pour tous ». Grâce à eux, et à leur générosité que je sais exceptionnelle, le Centre Communal d'Action Sociale a déjà réceptionné plusieurs centaines de jouets. Ils seront distribués aux familles les plus démunies de la ville, pour que tous les enfants puissent avoir la joie d'ouvrir un cadeau. Il n'est pas trop tard pour déposer vos jouets neufs ou d'occasions (complets et en bon état) à l'accueil du CCAS !

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes, en famille, entre amis.

Ali RABEH
Votre maire

L'actualité des derniers mois

30 septembre : Soirée des Réussites !

189 jeunes Trappistes ont été récompensés pour leurs parcours scolaires, sportifs ou encore culturels remarquables en présence du maire **Ali Rabeh**, du préfet délégué à l'égalité des chances **Pascal Courtade**, du président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, **Jean-Michel Fourgous** et de la marraine de la soirée **Ilhame Atillah**, vice-présidente du club de foot de Trappes. Bravo à tous ces jeunes ainsi qu'à tous les acteurs de la réussite de ces enfants de Trappes : les parents, les professeurs, les animateurs, les éducateurs sportifs, les responsables associatifs ...



11 novembre : 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Le maire **Ali Rabeh**, le député de la 11^e circonscription des Yvelines **William Martinet**, les membres du conseil municipal accompagnés des porte-drapeaux, des anciens combattants et d'écoliers de Trappes ont commémoré le 104^e armistice du 11 novembre 1918 et rendu hommage aux soldats morts pour la France. Les moments d'hommages aux morts et de dépôts de gerbes ont été suivis par des prises de parole des élus comme des représentants des anciens combattants. L'occasion de rappeler l'importance de défendre la paix, à un moment où la guerre en Ukraine confronte à nouveau l'Europe à des conflits armés.





Du 24 au 28 octobre : Séjour linguistique en Écosse

Un petit aperçu des aventures de nos jeunes trappistes partis pour un séjour linguistique organisé en Écosse durant les vacances d'automne par le service jeunesse. Les jeunes étaient hébergés en famille d'accueil pour une meilleure immersion dans la langue et la culture. Durant toute cette semaine ils ont pu visiter la capitale de l'Écosse, Édimbourg, son château mais aussi la vieille ville médiévale et la nouvelle ville géorgienne avec notamment le quartier de Calton Hill. Les jeunes trappistes ont également pu profiter d'une croisière sur le Loch Lomond et de randonnées dans les landes écossaises. De quoi revenir la mémoire chargée de beaux souvenirs, la langue un peu plus aguerrie à la langue de Shakespeare, et l'oreille initiée aux sonorités de l'écossais.



18 octobre : Hommage à Samuel Paty dans les écoles

Le maire **Ali Rabeh** s'est rendu à l'école élémentaire Henri Wallon pour participer à un temps d'hommage à Samuel Paty, en présence de **Sandrine Grandgambe**, première adjointe en charge de la réussite scolaire et de la vie culturelle, **Jarina Samad**, élue en charge de l'épanouissement des tout-petits et **Catherine Chabay**, en charge de la réussite éducative et de la parentalité.

Toutes les classes étaient mobilisées pour honorer les enseignants et valoriser leur rôle essentiel ainsi que leur engagement. Chaque élève avait rédigé une lettre à un enseignant de son choix. Tout au long de la journée, les élèves se sont relayés pour participer à l'élaboration d'une fresque collective sur le thème de la paix : une colombe, dont les ailes sont représentées par les mains de tous les enfants.





Féeries



de Noël



Trappes s'équipe d'une patinoire

Parce que les plaisirs de la glisse ne sont pas réservés aux seuls Scandinaves ou habitants de haute montagne, la Ville de Trappes vient d'**investir 92 000 €** dans **une patinoire synthétique**, que vous pourrez découvrir à l'occasion des festivités de fin d'année. Elle dispose de nombreux avantages : **écologique**, elle peut être utilisée en toute saison, et ne nécessite pas d'eau et de consommation d'énergie pour rester ouverte. Elle est aussi **économique**, ne nécessitant pas d'énergie pour fonctionner.

Les plaques de glisses lubrifiées offrent une glisse à 95% comparable à la glace. Elles permettent à tous, débutants ou confirmés, enfants ou adultes, de s'essayer à cette pratique sportive.

D'une superficie de 288 m² (24 mètres de long sur 12 de large), elle sera installée pour l'occasion des Fêtes à l'intérieur de la Merise. Ouverte du vendredi 16 au vendredi 30 décembre, avec une unique interruption le week-end des 24 et 25 décembre, elle sera accessible à tous de 14h à 18h. **Les 11-17 ans pourront profiter d'un créneau réservé supplémentaire de 18h à 19h**, avec une sélection spécifique de titres musicaux. Le vendredi 16 décembre fera exception à cela avec une ouverture de 18h30 à 20h30.

Les enfants inscrits aux centres de loisirs pourront profiter d'une heure de patinage le matin, entre 9h45 et 10h30. **Deux stages sportifs et des soirées seront organisés (cf. P10).**



Économies
réalisées avec la
patinoire synthétique

en comparaison avec une patinoire
en glace de même taille

8640 KwH d'électricité
9 tonnes de CO₂
7200 litres d'eau

**POUR QUE TOUS PUISSENT EN PROFITER,
LA VILLE A FIXÉ UN TARIF TRÈS ACCESSIBLE :
1€ PAR PERSONNE ET PAR PASSAGE.**

Conditions d'accès

- Être âgé de 5 ans. Pour des raisons de sécurité les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Des aides à la glisse pour les enfants seront à disposition.
- Pour les patins (spécifiques), les pointures disponibles vont du 27 au 47.
- La jauge maximale est de 70 personnes en simultanément. Les créneaux seront de 45 minutes maximum. Les patineurs pourront se préparer et enfiler les patins 15 minutes avant le début du créneau.
- **Les gants sont obligatoires.**
- Les casques ne sont pas obligatoires, mais sont fortement recommandés, notamment pour les enfants et les personnes ne sachant pas encore patiner.

Ouverture
le vendredi 16
à 18h30, puis du
17 au 30 décembre
de 14h à 18 h



Les illuminations



Cette année encore les rues de la ville seront illuminées pour le plus grand plaisir de tous. Les agents des services techniques ont travaillé pendant des semaines pour offrir à Trappes une ambiance de fête au mois de décembre. En plus des décorations par rues, plusieurs villages de modules 3D ont été installés sur les parvis de la Merise, de l'Hôtel de Ville, de l'Église Saint-Georges et de l'école Montaigne (devant le gymnase Broustal).

Les samedis 3 et 10 décembre, de 15h à 18h, les centres socioculturels de la Ville vous accueilleront avec des activités gratuites, du chocolat chaud, pour vous accompagner jusqu'à l'allumage des structures où vous pourrez prendre photos et selfies dans un cadre festif.

Le Père Noël à Trappes

Comme chaque année, les petits Trappistes vont pouvoir déposer leurs lettres pour le secrétariat du Père Noël jusqu'au 23 décembre, dans la boîte installée pour eux devant la mairie. **N'oubliez pas de mettre votre adresse** si vous voulez obtenir une réponse !

*Ouverture
vendredi 16
décembre, 18h30
Place de
la Merise*

Ouverture des féeries

Vendredi 16 décembre à 18h30, venez assister à l'ouverture des Féeries 2022. Le Maire Ali Rabeh lancera les festivités et ouvrira le marché de Noël et la patinoire.

Des échassiers déambuleront sur le marché de Noël, et un spectacle de pyrotechnie froide vous sera proposé, où les artistes remplaceront l'essence enflammée par des jonglages lumineux.





Marché de Noël

Deuxième édition à Trappes

Pendant une semaine, une dizaine de chalets vous proposeront une vingtaine d'exposants trappistes : commerçants, associations et autoentrepreneurs.

Rendez-vous le 16 décembre, où les chalets vous ouvriront leurs portes exceptionnellement de 16h30 à 20h30 pour vous proposer de nombreux produits et objets, pour vous faire plaisir ou offrir !

Vous pourrez y trouver des produits artisanaux ou solidaires : décorations, produits de bien-être, confiseries, cadeaux de Noël et consommation de gourmandises sur place. Un stand de vente de jouets à prix symbolique sera également présent.

Vu le succès du marché l'an dernier, la municipalité a décidé d'investir en achetant ces chalets pour un montant de 80 000 €.

*Du vendredi 16
au vendredi 23
décembre,
de 14h à 18h30
Place de
la Merise*

Ils pourront ainsi être installés et utilisés chaque année sans surcoût pour la Ville, permettant de pérenniser les animations et d'être plus autonomes dans leurs préparations.

Spectacle de clôture

Vendredi 23 décembre, ce sera le dernier jour.



Alors ne manquez pas la **présence exceptionnelle du Père Noël !**

Il passera par la Merise le **23 décembre de 14h à 20h30 !** Votre enfant pourra se faire prendre en photo avec lui et repartir avec un tirage souvenir, gratuitement bien sûr.

Des artistes passeront entre les chalets pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Les animations à la Merise

En plus de la patinoire présente dans la salle de spectacle, la Merise accueillera les centres socioculturels qui proposeront **de nombreuses animations et des temps conviviaux avec des ateliers (maquillage, créations, chocolat chaud...)**.

La cyberbase vous proposera de découvrir la réalité virtuelle : quatre postes de simulation seront à votre disposition, chacun proposant plusieurs expériences ou aventures étonnantes. Deux pôles d'ordinateurs seront également disponibles pour du jeu en réseau (stratégie et multisports), ainsi que des bornes de retrogaming. Un vidéo projecteur diffusera un film en continu retraçant l'histoire des jeux vidéo et des consoles. Ce sera l'occasion de retrouver et de partager l'expérience vidéoludique de votre enfance, et de faire la démonstration de vos talents. Du 19 au 23 décembre, ces stands seront en accès libre à l'étage de la Merise, de 14h à 19h.



Tournois de réalité virtuelle
du mardi 20 au vendredi 23 décembre, de 16h à 18h
(inscription sur place).

Kayak, escalade, wingsuit ou acrobatie, venez tenter de faire le meilleur score !



La jeunesse chausse les patins avec deux soirées

Ces soirées sont organisées par le service jeunesse, le mercredi 21 décembre pour les collégiens et le jeudi 22 décembre pour les lycéens. Au programme, un accès libre à l'espace de glisse de 20h à 22h30 bien sûr, mais également un DJ pour l'ambiance musicale, *candy bar* et *photobooth* à volonté, ainsi que des jeux de type "fête foraine".

Stage de patinage

Des stages sont organisés par la Ville du 19 au 23 décembre, et du 26 au 30 décembre pour apprendre ou perfectionner son patinage (tous les niveaux sont acceptés). Une semaine complète pour 2€ seulement. Pour les 5-7 ans, de 10h45 à 11h30 et pour les 8-11 ans : de 11h30 à 12h15.

Tarif stage ou soirée : 2€

Préinscriptions ouvertes jusqu'au 8 décembre sur Trappes&Moi

Un coin lecture sera proposé par la librairie le Mille feuilles



Patinoire en décembre de 20h à 22h30 :
mercredi 21 pour les collégiens,
jeudi 22 pour les lycéens.



LA FAMILLE TR'HAPPY



Kader
Le papa



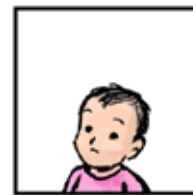
Delphine
La maman



Inès
L'ainée



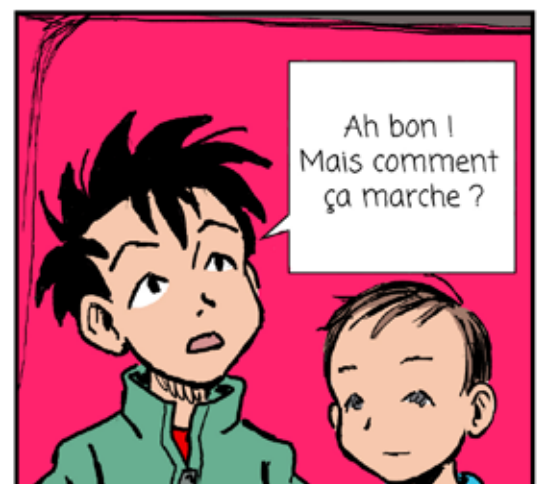
Sohan
Le cadet



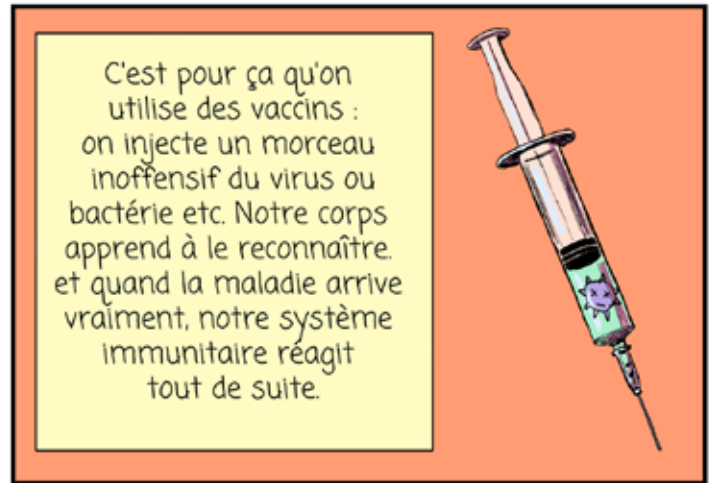
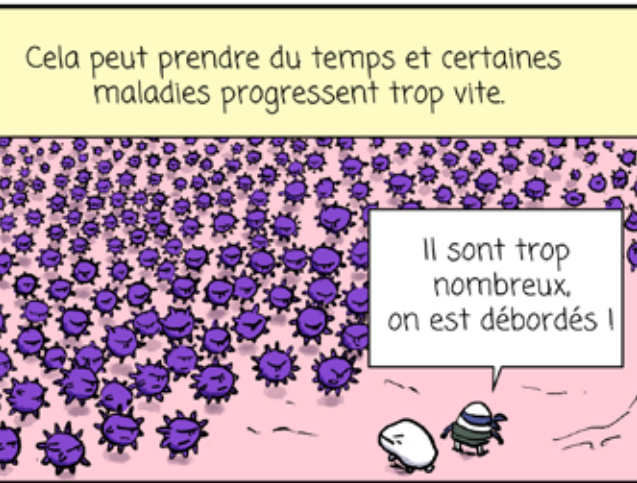
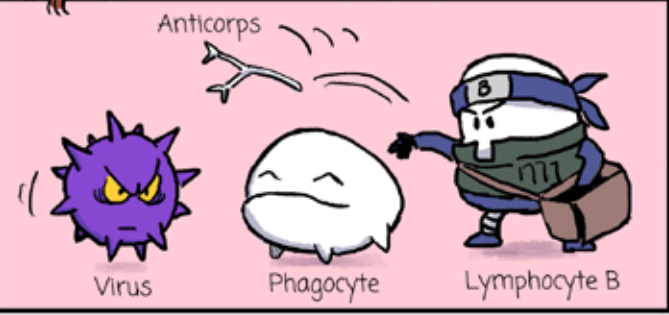
Naël
Le p'tit dernier



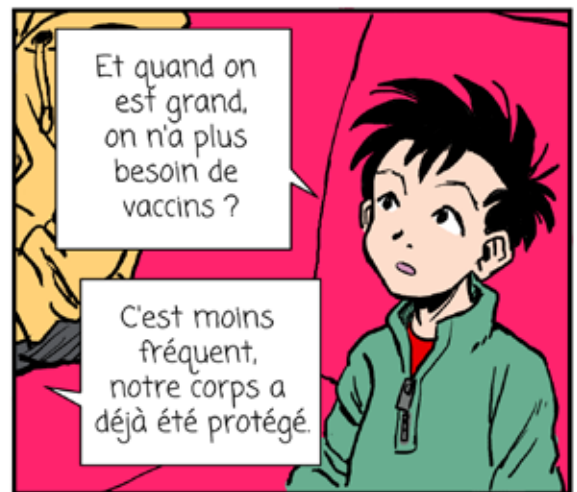
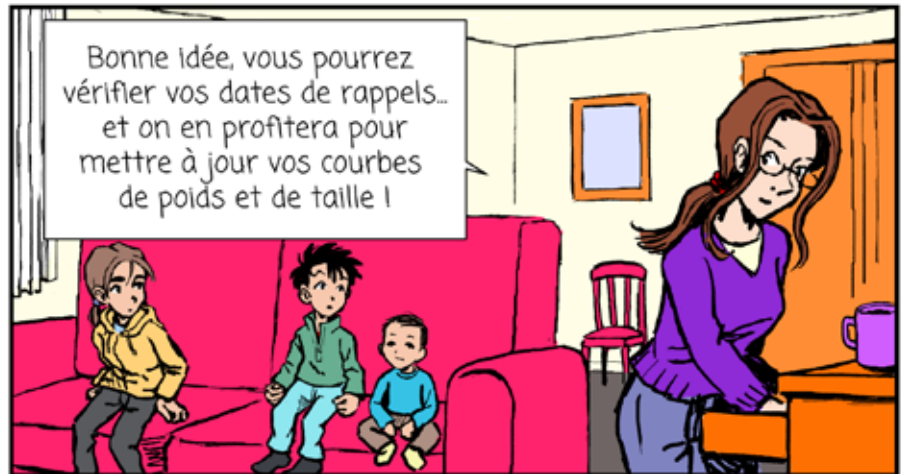
Françoise
La grand-mère



Eh bien... quand notre corps est envahi par des parasites, des virus, des bactéries et autres, il se défend.



Certaines personnes ne peuvent pas être vaccinées bien qu'elles soient vulnérables. En étant nombreux à se vacciner, non seulement on se protège mais comme on élimine les virus plus vite, on réduit le risque de contaminer les autres, on protège les personnes qui ne peuvent pas se vacciner ou sur qui le vaccin ne marche pas.





Du renouveau dans les cimetières

Une municipalité gère au quotidien de nombreux espaces, pour les vivants mais aussi pour leurs défunts ! Il y a Trappes deux cimetières ; l'historique, situé au Village, et le cimetière du Parc, au sud de la voie ferrée. C'est au total plus de 3 000 concessions, sans compter les emplacements en columbarium !

POINT DE VUE

Trappes, une Ville écologiste et solidaire à l'écoute de ses citoyens

Les cimetières peuvent paraître simples à gérer. En réalité, ces espaces font intervenir tout un éventail de professionnels différents, et sont codifiés par de nombreuses procédures légales et normes qu'il faut suivre et respecter. Un public nombreux passe chaque jour dans les allées pour se recueillir, entretenir une tombe. Il faut concilier l'offre d'un cadre agréable, paisible, confortable pour les visiteurs avec les impératifs quotidiens et pratiques de gestion.

Les espaces verts, par exemple, sont nombreux dans nos cimetières. Depuis la loi Labbé du 2 juillet 2022, nous avons l'interdiction totale d'utiliser des produits phytosanitaires (désherbants). Engagée dans une démarche écologique, la Ville en avait déjà totalement interrompu l'usage bien avant cette obligation. Pour les agents des espaces verts, cela nécessite d'innover pour s'adapter à ces impératifs écologiques, sachant qu'il est très compliqué de retrouver le même niveau d'efficacité et d'invisibilité des nuisances. J'ajoute que les tombes sont des parties privées : leur entretien est à la charge des concessionnaires, et ne fait pas partie des missions des agents.

Consciente qu'il fallait faire un effort, la Ville a déjà plus investi dans ses cimetières en 2022 qu'au cours des dix dernières années. **C'est au total un investissement de**

Djamel ARICHI

Adjoint au Maire en charge
en charge de l'évaluation et
de l'amélioration des services aux habitants



516 000 €, qui vient s'ajouter au coût annuel d'entretien et de gestion d'un montant de 150 100 €. Pour autant, Trappes est une ville solidaire. Avec un tarif actuel de 10 €/an et par concession, le cimetière de Trappes reste accessible à tous.

Nous cherchons à améliorer la vie des visiteurs.

Par exemple depuis 3 ans, la Ville organise le jour de la Toussaint l'installation temporaire d'un fleuriste à l'entrée du cimetière du Parc. C'est une commodité pour la population, qui peut trouver directement sur place de quoi rendre hommage à leurs défunts.

Accompagné par les techniciens compétents, j'ai déjà rencontré les usagers des cimetières lors de deux réunions publiques, en juillet et novembre, pour entendre leurs avis et répondre à leurs questions. Par exemple, les services étudient la possibilité d'étendre les horaires d'ouverture. Nous continuerons dans cette démarche, avec l'installation de boîtes à idées sur place, en complément du formulaire toujours disponible sur le site internet de la Ville.



Réalisés en 2022

AU CIMETIÈRE DU PARC

- Création d'un parterre fleuri d'accueil, et installation d'un nouveau jardin du souvenir et d'un puits cinéraire pour accueillir les cendres des défunts.
- Augmentation du nombre de concessions. Avec le doublement de la superficie du carré 8 (dédié aux musulmans) et la création du carré 4.
- Reprise progressive du sol des allées (travaux au carré 5 en cours).



Avant



Après

Les projets

Changement des bancs pour de nouveaux, en plastique recyclé, plus faciles à entretenir, et passage de sept à vingt bancs.

De nouvelles poubelles seront installées aux entrées, sous des abris-bennes en bois ; au Village deux premiers doubles abris, au Parc deux autres complétés par quatre abris simples.

Un aménagement paysager sera réalisé à l'arrière du columbarium.

Les avertissements préalables à la reprise de sépultures seront collés pour éviter les déplacements.

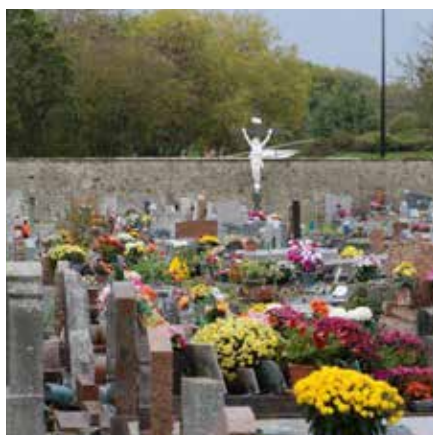
Des petits équipements seront mis à disposition (arrosoirs, balais et pelles).

Mieux se repérer

Une toute nouvelle signalétique va être installée dans les semaines à venir pour s'orienter plus facilement : des panneaux aux entrées et devant les carrés, des flèches d'orientation pour indiquer les points d'eau etc.

Une cartographie a été réalisée, et permettra deux innovations. Aux entrées, des bornes interactives permettront de trouver l'emplacement de la tombe d'un parent, d'un ami, par son nom.

Ce service est également déjà disponible sur le site internet de la Ville, pour préparer une visite.



AU CIMETIÈRE DU VILLAGE

- Réhabilitation du Christ, un monument classé appartenant à la Ville.

Retrouvez le site de la Ville tous les renseignements nécessaires, ainsi que des devis types pour guider votre choix si nécessaire : trappes.fr/cimetieres



Les athlètes Trappistes Mabrouk Zakhrouf, Danièle Techer Grelet, Suleyman Yalaoui et Joël Lemoyne.

Une course historique à *Kopřivnice*

Ils l'ont fait ... Bravo !

Le comité de jumelage a envoyé cette année une petite délégation incluant 4 sportifs de 18 à 70 ans de l'Athlétique Club de Saint-Quentin-en-Yvelines. Notre objectif : participer à la course organisée chaque année en hommage à Emil Zátopek (cf. ci-contre).

Au programme un parcours (difficile, d'après les sportifs) de 22,3 km entre Kopřivnice de Rožnov, où Emil et Dana Zátopek sont maintenant enterrés. Cette année était un peu particulière, puisqu'elle célébrait le centième anniversaire de la naissance de ce grand champion.

LE RÉCIT DU COMITÉ DE JUMELAGE

Après un voyage un peu long, le vendredi a été une journée de découverte pour les participants. Nous avons rencontré les délégations des autres villes jumelles de Kopřivnice et visité la toute nouvelle exposition créée pour cet évènement. Dans le cœur de la ville et au milieu des habitants, nous avons assisté au dévoilement d'une statue en bronze d'Emil Zátopek.

Après une nuit réparatrice, tous en piste. On se concentre, on s'échauffe, puis on part. Ceux qui ne courent pas attendent les champions à Rožnov avec les officiels

des autres délégations. Quelle bonne surprise, nous voyons arriver notre benjamin Suleyman Yalaoui le 5^e de la course et 4^e de sa catégorie devant 300 concurrents.

Une belle ambiance sportive où les uns aident les autres ; pour preuve notre sportive Danièle Trecher arrive en supportant Alzbeta, une concurrente slovaque à bout de force, qui dira plus tard qu'on lui a ainsi "sauvé la vie".

De nouveau des rencontres entre les anciens participants au semi-marathon de Trappes venus courir dans notre ville les années passées, et les nouveaux participants à cette course Zátopek. Les rapports sont chaleureux et pleins de promesses d'échanges et de rencontres à venir...

Résultat de la course

Le premier concurrent a terminé en 1 h 15 min 25 s

Du côté des Trappistes,

Suleyman Yalaoui a fini 5^e, en 1 h 21 min 56 s.

Joël Lemoyne, 100^e en 1 h 51 min 8 s.

Danièle Techer Grelet est 214^e mais 31^e de sa catégorie, en 2 h 12 min 51 s.

Enfin Mabrouk Zakhrouf a fini à la 299^e place, en 3 h et 5 s.

Félicitations à tous les 4 !

Les jumelages de Trappes



Kopřivnice
(République tchèque)



Castiglione del Lago
(Italie)

Les jumelages de Kopřivnice



Zwönitz (Allemagne)



Myskow (Pologne)



Banovce nad Bebravou
(Slovaquie)

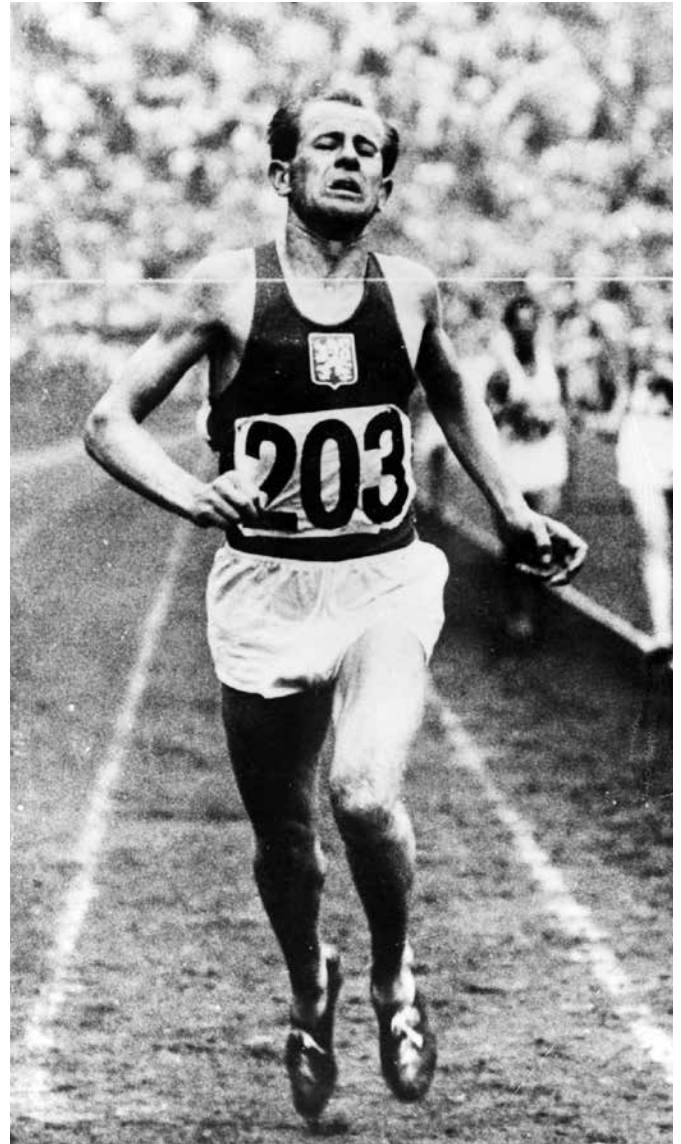


Castiglione del Lago (Italie)

Les Zátopek : une famille, deux champions

Né à Kopřivnice le 19 septembre 1922 et mort le 22 novembre 2000 à Prague, Emil Zátopek est considéré comme l'un des plus grands sportifs de tous les temps. Cet athlète tchèque était spécialiste des courses de fond, du 5 000 m au marathon. Il a obtenu au cours de sa carrière cinq médailles olympiques dont quatre d'or, et quatre médailles aux championnats d'Europe, dont 3 d'or. Il a également battu 18 records du monde sur des distances variées, devenant le seul homme à détenir simultanément 8 records du monde différents. Il est entré dans la légende du sport avec un triplé historique lors des Jeux olympiques d'Helsinki, remportant successivement le 5 000 m, le 10 000 m et le marathon, qu'il courait pour la première fois. Cette performance n'a jamais été reproduite. De 1948 à 1954, il dispute trente-huit 10 000 m sans jamais en perdre un seul. Il remporte également 15 titres de champion de Tchécoslovaquie sur 5 000 m, 10 000 m et en cross-country.

Née le même jour que son futur champion de mari, Dana Zátopková a été sacrée elle aussi plusieurs fois championne dans sa discipline du lancer de javelot. Elle a remporté 2 médailles olympiques, une d'or une heure après le sacre de son mari sur 5 000 m et une autre de bronze, ainsi que deux titres de championne d'Europe. Décédée en 2020, elle a été elle aussi détentrice d'un record du monde.



Emil Zátopek



Dana Zátopková

*Pour notre ville jumelle,
Kopřivnice, ils sont
tous deux de véritables héros.*

Trappes est jumelée depuis 1968 à la ville de Kopřivnice.

Située en République tchèque, elle est peuplée de 22 000 habitants. Le comité de jumelage de Trappes développe toujours avec eux des échanges riches et fructueux. L'entreprise Strager (près de l'Hippotamus) importait des camions et des voitures depuis Kopřivnice, où l'industrie automobile est très importante. L'usine Tatra y fabrique toujours des camions lourds, de 4 à 10 roues motrices, utilisés par exemple comme soutien logistique pendant le Paris-Dakar. La ville compte plusieurs musées consacrés à l'histoire des véhicules motorisés (voitures et camions).





Thésée : un héros grec pour vous défendre

Mise en garde sur les arnaques en ligne avec Alexis Maurin, commissaire de police à Trappes et chef de la sûreté urbaine.

« Depuis plusieurs années, le nombre d'escroqueries en ligne est en constante progression. Près de 100 victimes d'escroqueries à Trappes ont déjà été recensées en 2022 par mes services. Internet fait aujourd'hui partie de notre quotidien, pour nos achats (nourriture, vêtements, réservations de vacances...), la consultation de nos comptes bancaires ou même pour faire des rencontres. Les escrocs ont suivi cette évolution et occupent cet espace virtuel en créant de nouveaux scénarios sophistiqués dans un but unique : soutirer de l'argent. Il suffit d'un smartphone ou d'un ordinateur et d'un peu d'astuce.

MÊME SUR INTERNET, LES ESCROCS LAISSENT DES TRACES

Les services de police sont chargés de suivre les traces que les escrocs laissent. Pour éviter d'être retrouvés, la plupart opèrent depuis l'étranger, les échanges d'argent ne nécessitent pas un contact physique.

Pour faire face à ce phénomène, la police nationale a mis en place une plateforme dédiée : **Thésée** (Traitement Harmonisé des Enquêtes et Signalements pour les E-Escroqueries). Elle permet d'effectuer vos démarches 100 % en ligne. À la différence des préplaintes, elle vous évite donc de vous rendre au commissariat. Elle permet aussi de se renseigner sur les escroqueries les plus courantes du moment, d'accompagner les victimes dans leurs démarches, ou de signaler des escroqueries sans dépôt de plainte. Bien entendu, si vous préférez vous rendre au commissariat, cela reste possible.

Les plaintes sont ensuite traitées par un service national qui centralise les escroqueries. Cela permet de faire des recoupements entre les victimes, d'agir contre les réseaux d'escrocs et d'assurer une prévention plus efficace auprès de la population.

Pour ne pas vous retrouver dans ces situations, j'encourage la population à faire preuve de vigilance : le doute peut être salutaire.



QUELLES SONT LES ESCROQUERIES LES PLUS COURANTES ?

Se faire passer par téléphone pour un responsable du service fraude de la banque de la victime : on vous explique qu'une opération est en cours, mais que celle-ci pourra être évitée si vous suivez les consignes... Ces escroqueries sont souvent bien réalisées et paraissent crédibles. **Il ne faut jamais valider d'opérations avec une personne au téléphone.** Face à ce type de situations, raccrochez, et appelez votre service bancaire avec un numéro que vous trouverez sur vos relevés, ou dans votre espace personnel.

Une autre escroquerie fréquente concerne les rencontres sur internet. Les escrocs se font passer pour d'autres et nouent patiemment des liens à force de conversation. Une fois la confiance installée, ils demandent de l'argent pour des raisons variées (problèmes de santé, familiaux, situation bloquée...). Cela peut durer tant que la victime, pensant connaître la personne et voulant l'aider, envoie de l'argent à l'escroc, parfois jusqu'à des sommes très importantes.

Une victime d'escroquerie en ligne se sent généralement démunie. Via Thésée ou dans nos locaux, la police nationale pourra répondre à vos interrogations et vous accompagner. »

SUR INTERNET

Vous pouvez être témoin ou victime d'une infraction : violence, mise en danger des personnes, menace ou apologie du terrorisme, injure ou diffamation, incitation à la haine raciale ou discrimination, atteintes aux mineurs...

Je ne partage pas ces contenus et je les signale sur Pharos !



trappes.fr/thesee pour signaler une escroquerie en ligne
trappes.fr/pharos pour signaler un contenu illicite sur internet

Semaine bleue

Les aînés à l'honneur...
comme toute l'année !

à Trappes

Du 3 au 9 octobre, à l'occasion de la 70^e édition de la Semaine bleue "Changeons notre regard sur les aînés. Brisons les idées reçues", la Ville a mis à l'honneur ses aînés, les conviant à des moments de réflexion, de bien-être et de convivialité.

Près de 70 % des randonneurs ont plus de 50 ans, statistique confirmée par le succès de la mini marche bleue inaugurale de cette semaine d'animations. L'évènement a donné le ton de la participation et de l'engagement de nos aînés tout au long de la semaine.



Une semaine aux multiples activités :
prothésiste ongulair manucure et pose de vernis simple,
Repas partagés ou encore Stage Cha-cha.

Une mise en jambes avant l'atelier généalogie qui s'est tenu autour de passionnés heureux de partager leurs connaissances avec les Trappistes plus jeunes en quête de leur passé. Là aussi, la thématique a pris tout son sens, mettant en avant le rôle central des personnes âgées dans la transmission. L'occasion aussi de renforcer le lien intergénérationnel. Un autre temps fort de cette semaine bleue était l'atelier de fabrication de produits cosmétiques. Une activité aussi ludique qu'utile. Dans une société où les modes de consommation changent, les aînés, eux aussi, ont la capacité de développer le "Do It Yourself" (le "fait maison"), dans le respect du corps et de l'environnement.

Des moments d'évasions étaient organisés tels que le karaoké, l'atelier d'improvisation théâtrale, le stage découverte des danses de salon... et des incontournables comme le goûter dansant ou le repas partagé, moment intergénérationnel par excellence. Des moments qui se vivent également le reste de l'année ! Vous avez des idées pour l'édition 2023 ? Contactez le service animation seniors et faites part de vos propositions !

Une programmation riche et variée est proposée tout au long de l'année par le CCAS et le service animation seniors de la Ville. L'objectif est d'aider les aînés à rester épanouis et à se sentir utiles quels que soient leurs âges ou leurs revenus. Seniors, rejoignez la dynamique !

Ciné-club : en partenariat avec le cinéma le Grenier à Sel. Un lundi par mois à 14h, projection d'un film suivi d'un débat (2€).

Sorties : culturelles et ludiques, des rendez-vous sont régulièrement organisés à Trappes et en dehors.

Activités sportives : balade pédestre, gym douce ou équilibre, tai-chi, relaxation et yoga, natation libre, aquagym, stages sportifs... des activités adaptées à tous les niveaux.

Séjours de vacances : chaque année les aînés partent à la découverte des régions françaises ! Deux séjours seront organisés en 2023. Détails disponibles en début d'année.

Certaines activités nécessitent une inscription. Retrouvez l'ensemble de la programmation senior sur le site de la Ville.

INFOS

Service animation seniors
01 30 69 19 18



Mario Urbanet

Des sables à la plume

Ce mois-ci, suite et fin du récit par Mario Urbanet de son parcours, depuis son retour d'Algérie jusqu'à l'écriture, des dizaines d'années plus tard.

« **J'**ai passé les 18 derniers mois du conflit sans une seule permission, elles étaient systématiquement déchirées et je n'ai revu ma famille qu'à ma libération. À mon retour, j'ai adhéré au Parti Communiste Français, c'était pour moi les seuls, avec certains catholiques de la mouvance PSU, qui défendaient des idées humanistes. Je devins responsable à la fédération de Seine-et-Oise, et quand le département a été redécoupé, en 1964 je suis venu à Trappes fonder la fédération PCF des Yvelines. Élu par trois fois au conseil municipal, j'ai été le premier adjoint de Bernard Hugo. Parallèlement j'ai été élu président du syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, et au conseil régional. Ce travail d'élu de terrain s'est achevé après un désaccord avec la direction du PCF de l'époque. Écarté du Parti, j'ai cherché du travail et j'ai finalement obtenu un poste de technico-commercial dans la sécurité industrielle durant 15 ans.

Mario Urbanet



Une fois à la retraite, je me demandais comment l'occuper. Une élue qui faisait du soutien scolaire avec la "Miss' pop" des protestants m'a proposé d'intervenir avec eux. Mais je n'étais pas assez formé pour aider, alors j'ai choisi d'aller dire des contes aux enfants. Ça fait maintenant 27 ans que je fais partie des conteurs de Trappes, participant à de nombreux événements !

Le premier déclic qui m'a poussé vers l'écriture, je le dois à une rencontre avec une musicienne bulgare qui accompagnait des spectacles. Elle m'a proposé d'interpréter un conte de son pays, je l'ai retravaillé, adapté, et il a été publié par Albin Michel. Après la parution d'un autre recueil chez P'tit Glénat je ne me suis plus arrêté et j'ai publié depuis une trentaine d'ouvrages de contes, et une quinzaine de recueils de poésie. À l'ouverture de la maison de la poésie, j'ai participé à un atelier proposé par Gérard Noiret, "écrire sur un élément qui vous a marqué".



Mario Urbanet, lors du spectacle du 22 novembre.

Pour moi c'était une tempête de sable à Reggane, où les indigènes se protégeaient du véritable "mur" qui arrivait sur nous. J'y ai vu une métaphore sur notre retrait d'Algérie, et ça a été mon premier poème sur le sujet, écrit et publié 40 ans après la guerre.

Je l'ai lu dans bien des collèges, des lycées... Il a reçu un accueil émouvant, et permis l'expression des jeunes sur l'histoire de leurs familles, sur cette guerre coloniale et sur le sens des mots comme "terroriste". »

INFOS

www.mario.urbanet.sitew.com

Erratum : la photo du numéro 172 représentait un officier de M. Urbanet

L'ÉCRITURE

La guerre d'Algérie a impacté de nombreux Trappistes, et plusieurs ont utilisé l'écriture pour témoigner sur la réalité et les blessures laissées par cette guerre. Citons parmi eux :



Une partie des conteurs bénévoles.

Il était une fois...

Des histoires, et des voix à leurs services

Le conte c'est un récit de faits ou d'aventures imaginaires qui permet aux plus jeunes d'être émerveillés, de voyager, d'être édifiés. C'est une porte d'entrée vers le monde des histoires, et par là même vers la lecture.

À Trappes, depuis 25 ans des bénévoles se relaient pour faire rêver les enfants de la ville.

DES SPECTACLES DÉDIÉS AU CONTE

Les 15, 22 et 29 novembre, les conteurs ont joué leur spectacle devant près de 1 200 enfants de primaires accompagnés de leurs enseignants et d'accompagnants. Ils recommenceront leurs récits en avril devant d'autres écoliers. Une dizaine d'interventions chaque année dans les écoles maternelles sont organisées ainsi que la participation à de nombreux autres événements.

Et parce que l'art de capter l'attention d'une audience ne se limite pas aux seuls enfants, les conteurs sont également sollicités pour lire des textes à des adultes, comme lors de la journée pour l'élimination de la violence faite aux femmes.

VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ DEVENIR CONTEURS OU CONTEUSES

Pour permettre de répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses, les conteurs de Trappes lancent un appel à bénévoles. Rejoignez-les, et partagez leurs expériences, transmettez vous aussi des émotions par votre voix, votre jeu.

Pour accompagner ces prochaines vocations, la Ville va mettre à disposition des conteurs un local pour les répétitions et les réunions, ainsi qu'un budget de 1 500 € pour assurer des formations.

C'est le Mille feuilles qui gère depuis quelques mois le secrétariat des conteurs. Que vous souhaitiez des renseignements pour faire appel à leurs talents ou bien intégrer ce groupe de bénévoles, venez aux horaires d'ouverture de la librairie ou bien passez un coup de fil.

POUR TÉMOIGNER

Alban Liechti, qui fut l'un des premiers à refuser de combattre. Il fera pour cela deux années de prison à Alger, et sera intégré dans un commando de chasse, en restant objecteur de conscience.

Henri Pouillot. Mobilisé dans le régiment du train, il sera muté dans un lieu de torture dont il révélera l'histoire dans l'ouvrage «La villa Susini ; Tortures en Algérie, un appelé parle ». Témoignant au cours d'un procès, il participera à faire condamner le général Aussaresses.



**Les conteurs de Trappes
cherchent des bénévoles
Info : Librairie le Mille feuilles
01 30 56 18 12**



La locomotive Pacific 231 complétée de ses accessoires.

Trappes ville ferroviaire à plusieurs échelles

Les petits trains font partie des indémodables pour amuser les enfants. En attendant la distribution des jouets par le Père Noël, c'est François Dany, de l'association des amis du musée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui nous rappelle que Trappes a abrité un atelier dont les productions ont peut-être fait rêver nos plus anciens habitants.

« **P**eu de Trappistes se souviennent qu'à côté du Pavillon Bleu a existé de 1926 à 1948 la fabrique de jouets L.R. Elle se distinguait de la concurrence par une production variée, marque des personnalités de son fondateur, Louis Roussy (dont les initiales feront le nom de l'entreprise) et de René Trubert, son directeur technique de 1931 à 1937.

Louis Roussy descend d'une riche famille suisse propriétaire du plus grand moulin de ce pays et fondatrice de Nestlé, la multinationale bien connue. Cette famille de notables a aussi exercé des fonctions politiques importantes en Suisse et participé à l'administration de plusieurs sociétés, notamment en France. On y trouve aussi Gustave Roussy, médecin réputé, fondateur de l'Institut national du cancer, créé en 1926 à Villejuif et qui porte son nom.

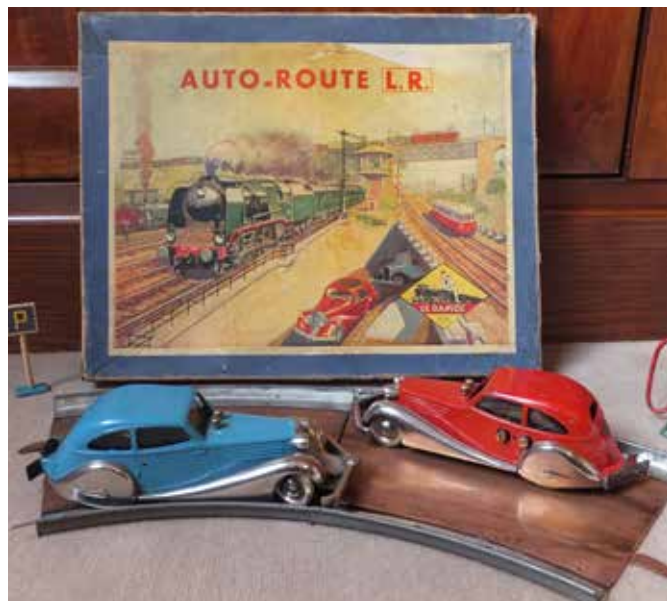
Ingénieur de formation, Louis travaille quelque temps à la division emballage de Nestlé où il se forme à l'usinage des métaux, compétence qui lui sera fort utile par la suite, mais il semble que le lait concentré ne le passionne pas. L'aisance financière familiale lui donne les moyens pour mener à bien son rêve : **fabriquer des jouets à vocation pédagogique pour inciter les jeunes à embrasser une carrière d'ingénieur.** Si on ne sait pourquoi il choisit

Trappes on peut imaginer quelques raisons : la facilité d'approvisionnement par le train, d'abord. La présence ensuite d'une main-d'œuvre constituée de saisonniers agricoles en recherche de complément de revenus, et d'épouses de cheminots inactives (le monde du chemin de fer étant à l'époque très masculin).

La première usine ouvre en 1926, ce qui ne plait guère à son voisin qui se plaint du bruit et de la pollution. Elle est de dimension modeste (environ 150 m²) et emploie une dizaine de personnes qui fabriquent essentiellement des trains mécaniques et électriques. Une façon d'initier les enfants à l'électricité, industrie en plein développement à cette époque. Les modèles proposés sont d'un grand réalisme et d'une finition soignée. Un premier agrandissement en 1929 porte la surface à près de 400 m² et le nombre d'employés augmente. La diversification commence avec l'apparition de figurines en plombs pour accompagner le circuit. Louis Roussy crée tout un univers avec gares, ponts et toutes sortes d'accessoires. À l'affût de nouveautés, Louis Roussy obtient l'exclusivité pour reproduire la Micheline, premier train sur pneus en 1931, époque où René Trubert rejoint l'entreprise.

Fils d'un apiculteur de Chartres, il se présente sur les conseils d'un ami de la famille au concours de l'École Centrale qu'il réussit. Ses études sont interrompues pendant la guerre où il sera blessé. À l'issue du combat et de ses études, il se consacre à la reconstruction de villages entiers dans le Pas de Calais. D'une inventivité débordante il dépose de nombreux brevets. C'est en proposant celui d'un dispositif électrique pour remonter les trains mécaniques qu'il fait connaissance de Louis Roussy qui l'invite à construire de nouveaux bâtiments. Il accepte, portant la surface à environ 1 500 m² et l'effectif à 250 employés fin 1934.

Autoroute LR, circuit de voitures électriques.



L'usine en 1953, au niveau du Pavillon Bleu.

René Trubert devient directeur technique et il développe avec Roussy deux nouveaux jouets novateurs : l'Autoroute LR, circuit de voitures électriques qui se distingue de ses concurrents par l'absence de rainure centrale pour l'alimentation et le Standard LR, un Meccano sans vis, à fixation par agrafes.

Hélas, en pleine crise économique des années 30, le marché du jouet souffre et la gestion par Louis Roussy, pour qui l'argent n'a jamais été un problème, n'est pas efficace. René Trubert s'en plaint et choisit de partir pour fonder une usine de robinetterie à Viroflay. Pour ne rien arranger, l'usine est endommagée par un incendie en 1938. La situation est telle que Louis Roussy envisage dès mai 1939 une fermeture en fin d'année. Malgré tout, grâce à une commande par l'État de confections militaires et de petites pièces d'aluminium pour l'armée, l'activité continue, en dépit d'une situation financière critique.

En 1941, Louis Roussy est contraint de trouver des associés qui renflouent l'entreprise en créant une nouvelle société. Il quitte alors l'entreprise et finit ses jours à Nice. Henri Chauvel, le nouveau dirigeant, réussit à **maintenir l'activité à Trappes jusqu'en 1949**, date du transfert de la fabrication à Romainville. En 1956, il cède l'entreprise à JEP, un autre fabricant de jouets qui arrête aussitôt la production.

Le bâtiment qui a échappé aux bombardements de juillet 1944 abritera ensuite la confiserie Gessler, puis de 1955 à 1974, Ferisol, fabricant de matériel radio et enfin Dassault électronique, devenu Thalès.

Ainsi se termine l'aventure LR qui a provoqué la rencontre de Louis Roussy, grand bourgeois suisse fortuné et René Trubert d'origine modeste. Deux personnalités fort différentes, qui ont su collaborer pour offrir des jouets remarquables avec un objectif pédagogique, comme le montre le manuel des trains, un véritable cours d'électricité à portée des enfants. »

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

ADHÉSION AU CEREMA

L'adhésion au Centre d'Étude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema) permet à Trappes de bénéficier d'un véritable accompagnement pour réaliser une politique de bifurcation écologique. **L'objectif ?** Marquer un peu plus la volonté de la Ville d'être précurseur sur l'adaptation au changement climatique et d'écologie.



Retour sur quelques-unes des délibérations votées lors de la séance du conseil municipal du 7 novembre.



ACQUISITION DE DEUX PARCELLES

La Ville poursuit sa politique volontariste d'acquisition de parcelles. **L'objectif ?** Maîtriser le développement urbain, et éviter notamment l'implantation de projets par des promoteurs parfois sans scrupules. Mais surtout : avoir la possibilité de favoriser la réalisation de projets d'intérêt général.

AMÉNAGEMENT DES MERISIERS ET DE LA PLAINE DE NEAUPHLE

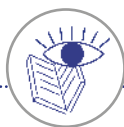
Le conseil municipal a adopté une charte de concertation ambitieuse pour l'avenir des quartiers Merisiers et Plaine de Neauphle. Des espaces projet seront notamment mis en place pour présenter des modélisations 3D. Des groupes de travail seront créés, de réunions publiques organisées dans les quartiers concernés comme à l'échelle de la ville entière. **L'objectif ?** Recueillir les participations des habitants, et faire avancer avec eux un projet en accord avec leurs besoins comme avec les ambitions écologique et solidaire de la Ville.

APPROBATION DE LA CHARTE ÉCOWATT

Le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la ville à la Charte Écowatt, pour répondre aux tensions du réseau électrique. Intégrant le plan municipal de sobriété énergétique, cette charte prévoit l'adoption des bons gestes afin de réduire les consommations électriques, notamment lors des alertes rouges. **L'objectif ?** Éviter les coupures électriques ou en réduire la durée.



Retrouvez toutes les informations sur monecowatt.fr

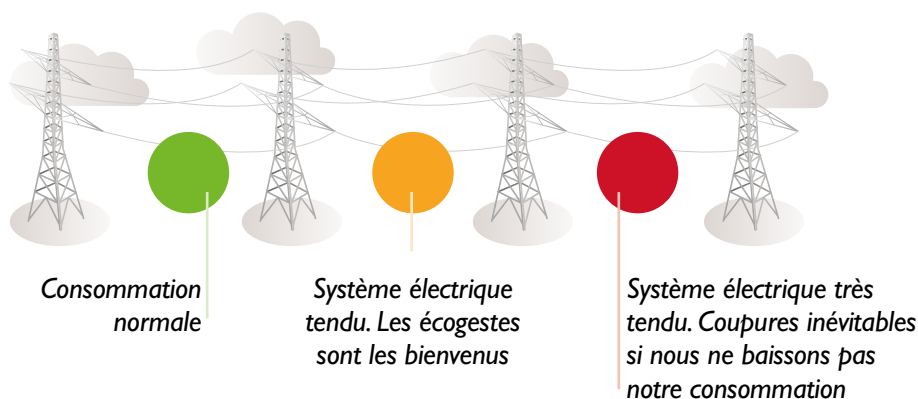


Énergie
Conseils par des spécialistes
Surveillance des consommations

La ville de demain
Deux parcelles mises en réserve

Avenir de nos quartiers
Concertation avec la population

Prochain conseil municipal :
lundi 12 décembre à 18 heures
Salle du conseil à l'Hôtel de Ville



OCTOBRE 2022

■ Naissances

AIT MESBAH Nour - SALL Abdoulaye - HAMAMOUCHE Youssef - ALHAIDARI Ayla - KÉBÉ Maïmouna - TISMAL Nahil - LUHAT Souhail - WEIS Joyce - BOUMEDIAN Mohamed - CHEMIT Ilief - CHERIF Imany - PODEVIN Hugo - SISSOKO Assata - FOFANA Abby - GROSS CHABA Mathéo - EL KEDDADI Isra - HANNABI EL JADRA Jana - KANTE Djibril - GRINE Adil - CABRAL CARVALHO Liana - M'HENNI Ibrahim - YLORISSE Chloé - ZEROUAL Djibril - GUEMINI Maeva - ZROURI Amir.

■ Mariages

ETTALBI Abdelilah et NDHIF Safae.
HARDY Steven et LECOQ Céline.
GORET Frédéric et COURTOIS Françoise.
DEBLAOUI Mohamed et BOUSHABA Dounia.

■ Décès

TRANIER Monique - GAULIER Annie - CHINIAH Bhagyawatee - LAIGLE Félix - HARIN François - DEJAHI Fatma.

Subventions aux associations 2023

Trappes s'inscrit aux côtés du secteur associatif et encourage son développement. Transmettez votre projet et la Ville examinera avec attention les demandes pour soutenir les actions d'utilité sociale et collective, qu'elles soient nouvelles ou familières.

Un dossier de demande de subvention est disponible au téléchargement sur trappes.fr/associations

Les demandes doivent être déposées **avant le vendredi 16 décembre 2022** à minuit auprès du service Vie démocratique et associative : associations@mairie-trappes.fr
Renseignements : 01 30 69 16 41



À VOTRE
ÉCOUTE

À votre écoute, c'est la réponse des services de la Ville à vos interrogations quotidiennes.

Pourriez-vous nous indiquer le détail de la taxe foncière afin de bien comprendre la cause de cette hausse ?

Alors que d'autres communes l'augmentent massivement, **Trappes a maintenu cette année son taux d'imposition**, après l'avoir même fait diminuer en 2020, pour défendre le

pouvoir d'achat des classes moyennes.

Si votre taxe foncière 2022 évolue, c'est uniquement du fait de l'augmentation votée par l'Assemblée nationale de 3,4 % des bases locatives cadastrales sur lesquelles est calculé cet impôt (qui ne concerne que les propriétaires).

La communauté de communes de Saint-Quentin-en-Yvelines a également maintenu ses taux (pour l'enlèvement des ordures ménagères notamment). Les hausses de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'expliquent par l'augmentation des bases de calcul, **sur laquelle la ville de Trappes n'a aucun pouvoir.**

La Ville de Trappes a maintenu en 2022 les taux votés en 2021

■ Groupe de la majorité municipale

La gauche unie, pour que Trappes respire

Une majorité mobilisée aux côtés des locataires !

Jean Macé, Allée des Yvelines, Barbusse, Renoir, Daumier... Pour de trop nombreux quartiers de Trappes, l'arrivée du froid s'est accompagnée de pannes de chauffage et d'eau chaude dans les logements sociaux. Cette situation est inacceptable. D'abord parce qu'elle frappe les plus modestes. Ensuite, parce que les délais de réparation sont souvent excessifs, les bailleurs étant parfois insuffisamment mobilisés et/ou mal organisés. Enfin, parce que ce n'est pas la première année que les locataires subissent ces pannes : elles sont devenues dramatiquement habituelles.

Nous n'acceptons pas ce traitement des locataires, qui paient leurs charges et leur loyer, et méritent d'être traités dignement. C'est pourquoi la majorité municipale se mobilise directement : dès que vous nous alertez, nous interpellons directement le bailleur, et le maire se rend lui-même régulièrement sur place en convoquant l'ensemble des acteurs, pour expertiser les problèmes et raccourcir les délais de réparation. C'est également le sens de la création de la Cellule de défense des locataires : un numéro de téléphone (01 30 69 16 74) et une adresse mail (defense.locataires@mairie-trappes.fr) pour nous signaler les problèmes de votre logement et demander l'accompagnement par les services de la mairie.

Mais si cette mobilisation allège les difficultés sur le court-terme, c'est bien sur le long-terme qu'il faut agir. Les pannes récurrentes ne sont pas le fruit du hasard : c'est le résultat d'un manque d'entretien des systèmes de chauffage par les bailleurs. C'est pourquoi la majorité municipale les pousse à intervenir massivement pour une rénovation durable qui assure sur le long terme la qualité des installations et donc le service aux locataires. À Jean Macé, c'est un programme de 14 millions d'euros que nous avons arraché, grâce à une mobilisation conjointe de la mairie et de l'Amicale des locataires.

Car en effet, notre action est plus efficace lorsque les locataires sont eux aussi mobilisés. La résignation ne doit pas gagner ! En vous organisant en associations (amicales) de locataires, vous donnez du poids à votre parole, et nous pouvons plus facilement joindre nos forces pour améliorer la situation. Ensemble, pour le respect des droits des locataires !

ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, PIERRE BASDEVANT, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, DALALE BELHOUT, FOUZI BENTALEB, NOURA DALI OUHARZOUNE, JAMAL HRAIBA, AMINATA DIALLO, DJAMEL ARICHI, FLORENCE BARONE, MURIELLE BERNARD, HÉLÈNE DENIAU, ABDELHAY FARQANE, MARC LE FOLGOC, FRÉDÉRIC REBOUL, JARINA SAMAD, JACQUES DELILLE, SAÏD DSOULI, AHMED KABA, SIRA DIARRA, CRISTINA MORAIS, SARITH SA, SUONG MEN

■ Groupe de la majorité municipale

Groupe des élus communistes

Pour la première fois depuis son élection, le gouvernement Macron n'utilise que le 49.3 pour adopter ses projets de loi (budget, sécurité sociale...). Ce mode de fonctionnement montre sa fragilité mais aussi, plus grave, sa non-reconnaissance du résultat des législatives et donc sa remise en cause de la démocratie. Les décisions gouvernementales ne font qu'aggraver les disparités et mettent de plus en plus de ménages dans des situations très précaires (chômage, salaires en berne...). Dernièrement, le mouvement des employés de grands groupes pétroliers a montré une fois de plus que les profits ne remplissent pas les poches de tous. La réquisition des travailleurs est une remise en cause du droit de grève et relève d'un mépris total du monde du travail et de ses difficultés.

Les municipalités subissent également cette politique inégalitaire. La loi de finances est une nouvelle saignée dans les budgets locaux et contribue à aggraver les écarts entre villes riches et villes pauvres. Trappes, comme d'autres communes de l'agglomération de Saint-Quentin, a déjà tiré la sonnette d'alarme. Dans nos diverses délégations, nous nous efforçons de vous aider au mieux (aide alimentaire, soins médicaux, chauffage, vacances...). Malgré les hausses des prix d'aliments de première nécessité, nous continuons à améliorer la qualité des repas de cantine. Trappes est une ville solidaire et nous ferons notre possible pour que malgré les baisses de subventions, toutes nos actions perdurent.

Le groupe communiste vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous voir nombreux au marché de Noël.

GÉRARD GIRARDON, AURÉLIEN PERROT, ALIENOR EBLING, CATHERINE CHABAY, HOUSSEM DHAOUADI, SUZY LEMOINE, COLETTE PARENT

■ Groupe d'opposition

Union républicaine pour Trappes

Cher(e)s Trappistes,

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté une délibération en lien avec octobre rose et la lutte nécessaire contre le cancer du sein. Nous voulons profiter de cette tribune pour vous rendre un vibrant hommage filles, femmes, mères qui être si importantes dans notre ville. A la sortie des écoles, dans nos administrations, lors des sorties scolaires ou encore dans nos associations, la vie trappiste est portée en grande partie par vous, sexe dit « faible » qui est pourtant si fort !

Il reste maintenant à poursuivre la lutte indispensable contre le sexisme ordinaire encore trop présent et surtout, lutter contre la violence, physique ou morale que de trop nombreux hommes infligent à leurs compagnes, leurs filles ou leurs relations de travail. Rien ne peut justifier une claque, une gifle ou des mots qui abiment. Rien ne doit être accepté ! Nous serons toujours du côté des victimes.

Ensemble, faisons de Trappes une ville exemplaire et respectueuses de toutes et de tous.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, BENOÎT CORDIN, ANNE CLERTE-DURAND

■ Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

Trappes à Gauche ne peut que nous inciter, à renforcer les solidarités, pour la vie de tous les jours, la santé, l'éducation...

Pas un slogan, mais la réalité, analyser les causes et renforcer les solutions durables pour aller vers un mieux-être, un mieux-vivre, TOUS ENSEMBLE !

Tous ensemble dans les actes. Les politiques gouvernementales désastreuses envers les citoyennes et les citoyens qui vivent ici, les collectivités territoriales, ne sont pas simplement celles du gouvernement actuel, elles se succèdent depuis des dizaines d'années, de manière plus ou moins intense, mais n'ont qu'un objet : faire perdurer le système libéral-capitaliste.

Les solidarités ce n'est pas aider à payer pour les profiteurs, les spéculateurs, les actionnaires. Les solidarités c'est s'unir pour remettre en cause les diktats de la finance, qui, par la dette, les privilèges, la guerre et la précarité, maintiennent de plus en plus de nos concitoyens dans la détresse, le désespoir et la fatalité.

Ensemble, pour nous, pour notre ville, soyons toujours plus solidaires pour une véritable Démocratie.

LUC MISEREY

DÉCEMBRE

Vendredi 2 20h30
Yannick Noah
 Concert - La Merise

Samedi 3 9h à 11h30
Atelier répare-vélo
 avec l'association « Vie Cycllette »
 École Albert Camus

Illuminations féeries
 Cf. page 8

Dimanche 4 8h
Triathlon départemental
 Organisé par l'EASQY
 Gymnase Guimier

Lundi 5 14h30 à 19h30
Don du sang
 Espace 1901,
 22 rue Maurice Ravel
 sur rendez-vous



Mardi 6 13h
**Forum emploi
 Métiers du transport et
 de la logistique.**
 Salle JB Clément

Mercredi 7
**Portes ouvertes
 Ateliers H. Matisse**
 36 avenue Hector Berlioz

**Lux, ou la petite fille qui
 avait peur du blanc** 15h30
 Théâtre - Jeune public
 La Merise



Samedi 10
Illuminations féeries
 Cf. page 8

Tetrathlon 8h
 Organisé par l'EASQY
 Gymnase Guimier

Basket 20h
 Championnat national 3
 Avec l'ESCTSQY. Gymnase Mahier

Samedi 10 et dimanche 11
Judo 8h
 Coupe départementale benjamins /
 benjamines. Avec le BCT judo
 Gymnase Broustal

Dimanche 11 18h
Tiken Jah Fakoly
 Concert - La Merise

Lundi 12 18h
Conseil municipal
 Hôtel de Ville

Mardi 13 20h30
Dans la peau de Cyrano
 Théâtre - Jeune public - La Merise

Vendredi 16
Ouverture des féeries
 Cf. page 8

JANVIER 2023

Samedi 7 9h à 11h30
Atelier répare-vélo
 avec l'association « Vie Cycllette »
 École Albert Camus

Le Comte de Bouderbala
 Humour - La Merise 20h30

Samedi 14 20h30
Méline
 Concert - La Merise



Venez nagez avec l'AOT natation

Depuis 1978, L'Association Omnisport de Trappes propose aux habitants une section natation. **Il reste encore des places pour les adultes en natation et en aquagym** pour tous les jours de la semaine.

Du fait d'une inscription en cours d'année, la cotisation sera inférieure d'environ 30% à celle indiquée sur le site.

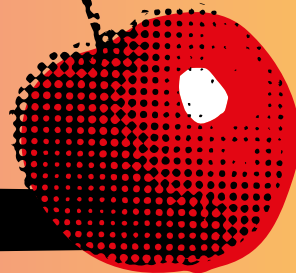
Pour toute demande d'inscription ou de renseignement, vous pouvez vous rendre à la piscine de Trappes où des permanences seront assurées les lundis, mardis et jeudis de 17 heures à 19 heures.

Le site internet aotnatation.org est également à votre disposition.

saison 2022.2023

LA MERISE

halle culturelle / Trappes



LÉO BRIÈRE
L'EXPÉRIENCE INTERDITE
MENTALISTE
ILLUSIONNISTE

SAMEDI
21
JANVIER

LE COMTE DE BOUDERBALA
HUMOUR

SAMEDI
7
JANVIER

LUX
DANSE RÉCIT
DÈS 5 ANS

MERCREDI
7
DÉCEMBRE

DANS LA PEAU DE CYRANO
THÉÂTRE
DÈS 7 ANS

MARDI
13
DÉCEMBRE

TIKEN JAH FAKOLY
REGGAE

DIMANCHE
11
DÉCEMBRE